

Communication sur la gestion intégrée des risques (canton de Vaud)

Lucie Fournier

Unité des dangers naturels (UDN)

FAN-FORUM, 11.03.2022

Communication sur la gestion intégrée des risques

1. Gestion intégrée des risques
2. Actions de communication
3. Cas pratique
4. Limites

1. Gestion intégrée des risques

1. Que peut-il se passer ?



3. Que faut-il faire ?

2. Que est ce qui est acceptable ?

1. Gestion intégrée des risques

1. Inventorier



- **2015**: cartes de dangers naturels + directive sur la transcription des dangers naturels dans les plans d'aménagement

2. Evaluer les risques



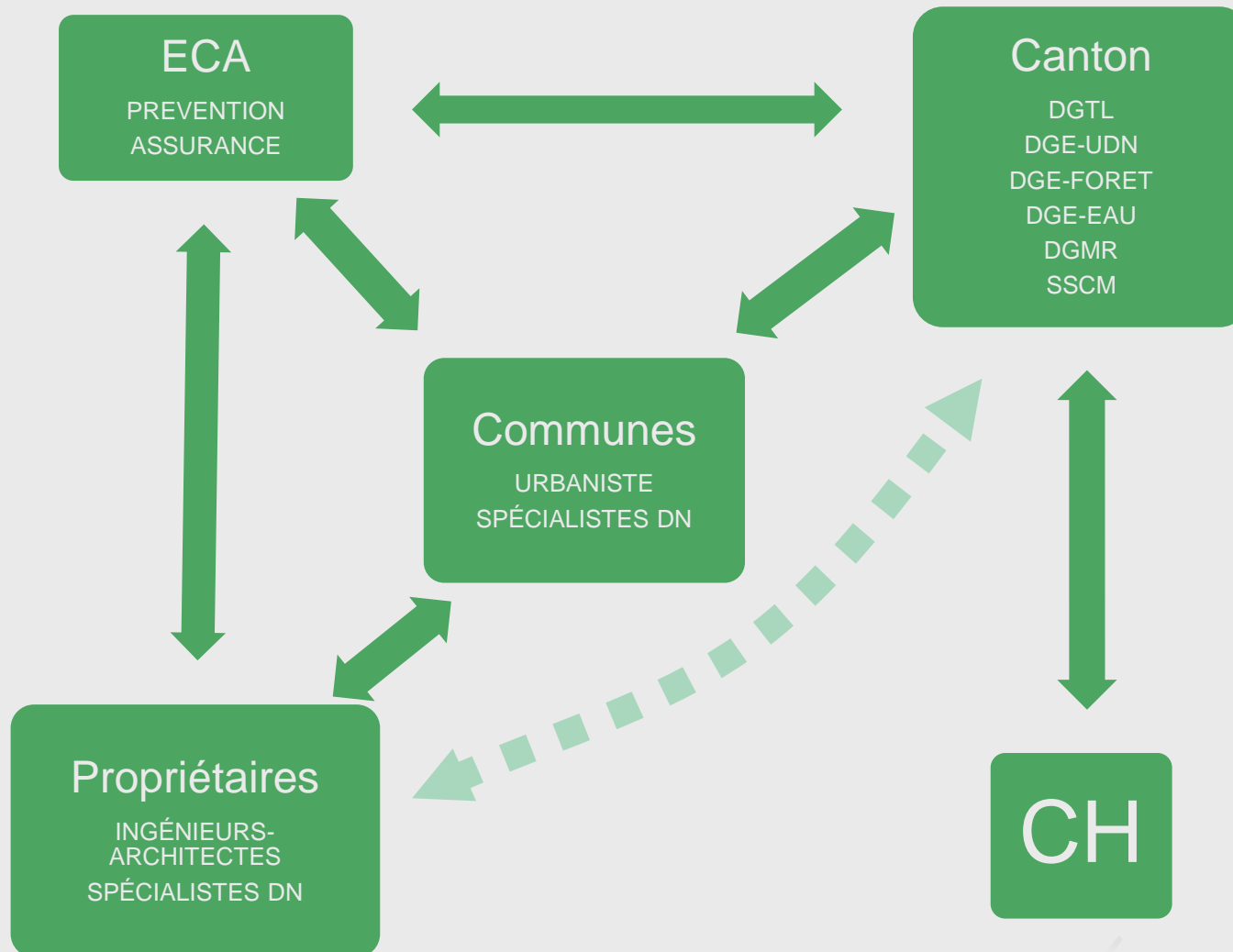
- **2019**: directive cantonale sur les standards & objectifs de protection (SOP)
- **2022**: carte cantonale des déficits de protection
- **2022-2025**: analyses communales des risques pour 275 communes

3. Sécuriser



- **2022-2025**: accompagnement des communes dans la mise en place de leurs plans d'actions sur 15 ans

1. Gestion intégrée des risques



1. Gestion intégrée des risques

Objectifs du canton



1. Donner les moyens d'agir, de manière standardisée (outils, documentation etc.)
2. Responsabiliser les acteurs de cette gestion intégrée, qu'ils soient conscients de leur rôle à jouer dans la prévention/protection contre les dangers naturels
3. Appuyer au besoin

Communication sur la gestion intégrée des risques

1. Gestion intégrée des risques
- 2. Actions de communication**
3. Cas pratique
4. Limites

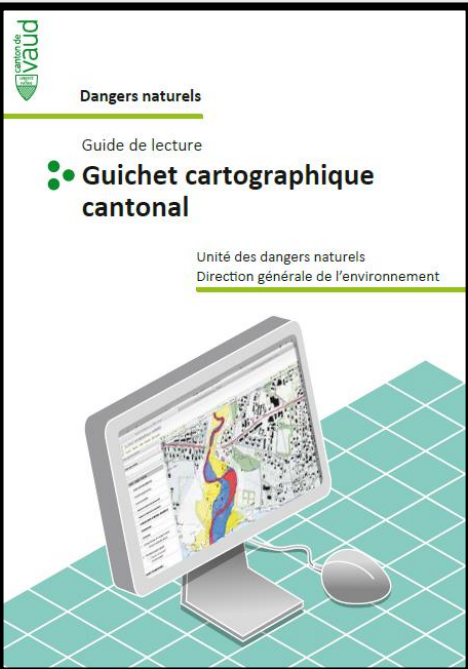
2. Actions de communication

Auprès des communes

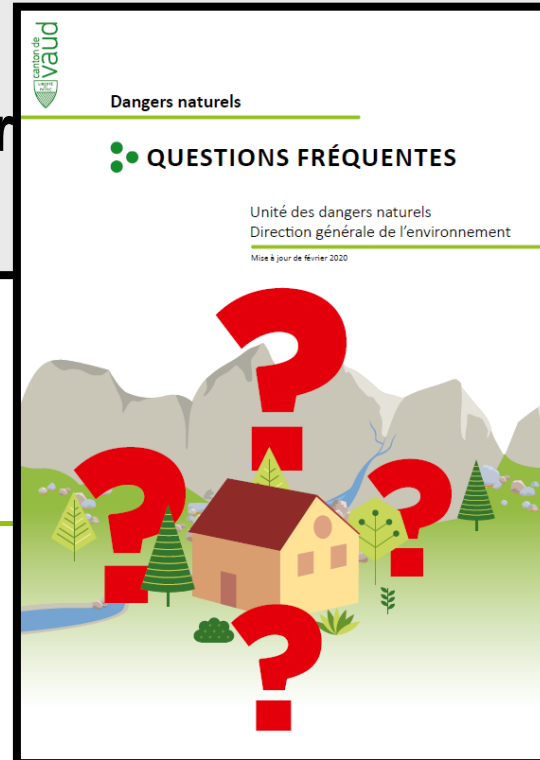
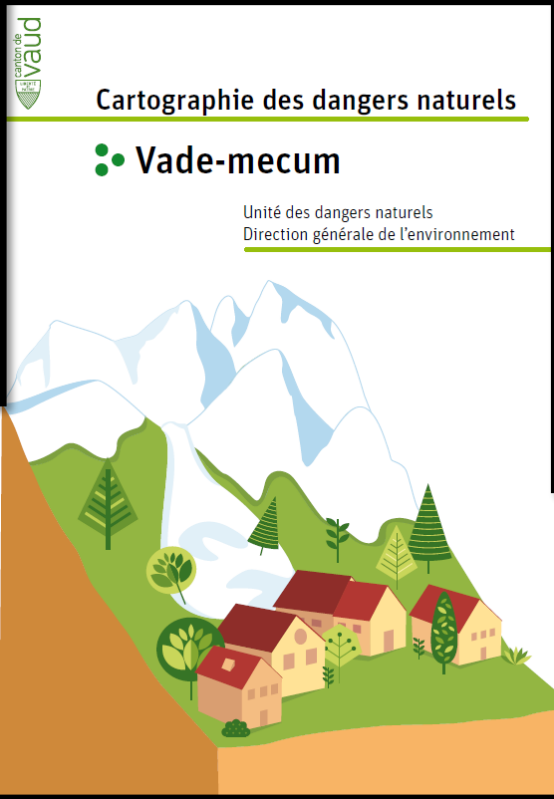
- 2008 – 2015 Appui aux 369 communes dans la réalisation des cartes de dangers naturels
- 2017 Colloque «Transcrire dans les plans d'affectation»
- Mars 2022 Nouvel outil cantonal: 6 communes pilotes
- *Carte et rapport d'analyse des risques*
- Mai et juin 2022 4 séances d'information
- *Présentation du nouvel outil cantonal*

2. Actions de communication

and public (vulgar



- Poster sur
- Guide de lecture pour les professionnels
- Flyer sur le



nouveau guichet ca
(2020)



2. Actions de communication

Auprès des bureaux spécialistes

- Cahier des charges pour les analyses de risques dans les plans d'aménagement (2018)
- Guide pratique de la plateforme cantonale de saisie des évènements naturels www.vdcev.ch (2019)
- Memento (guide) sur les nouvelles cartes indicatives (2020)
- «Règles de base» complémentaire – aide pratique à la transcription dans les plans d'affectation (2021)

2. Actions de communication

Supports utilisés

- Papier
- Numérique (PDF) : www.vd.ch/dangers-naturels
- Guichets cartographiques



Communication sur la gestion intégrée des risques

1. Gestion intégrée des risques
2. Actions de communication
- 3. Cas pratique**
4. Limites

3. Cas pratique

Colloque sur la transcription des dangers naturels dans les plans d'affectation (2017)

À l'attention des communes et des bureaux d'études

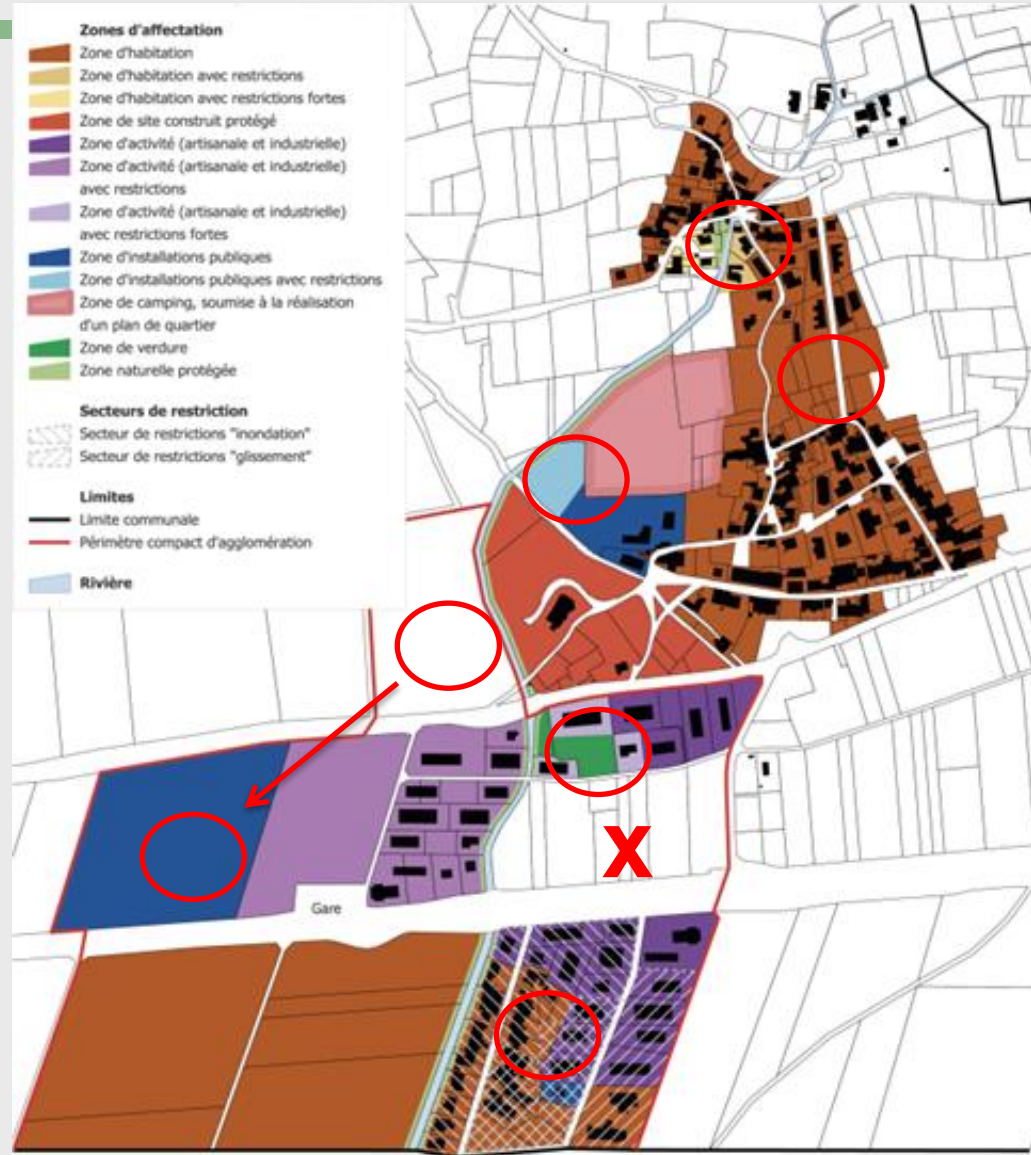
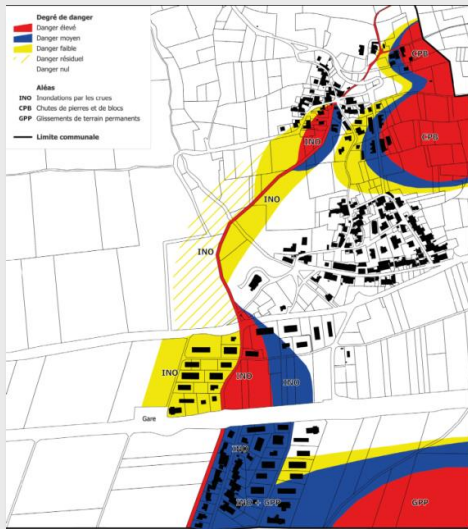
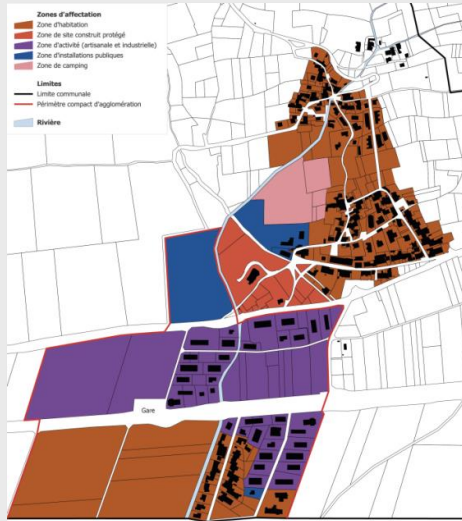
- Aménagement du territoire et dangers naturels

Rappels du principe de gestion intégrée des risques (outils, acteurs), présentation et mode d'emploi de la directive de transcription des dangers naturels de 2014

- Exemples concrets et visite sur sites

Application de la directive dans un plan d'affectation communal et dans un plan de quartier (4 parcelles)

3. Cas pratique



3. Cas pratique

Rappel

Objectifs du canton

1. **Donner les moyens d'agir**, de manière standardisée (outils, documentation etc.)
2. **Responsabiliser les acteurs** de cette gestion intégrée, qu'ils soient conscients de leur rôle à jouer dans la prévention/protection contre les dangers naturels
3. **Appuyer** au besoin

3. Cas pratique

Objectif 1 : donner les moyens d'agir

Proposer une directive:

- Basée sur les recommandations fédérales *crédible*
- Standardisée à l'échelon cantonal *uniforme*
- Identique pour tous les dangers naturels gravitaires *facile*
- Qui répond à un besoin *utile*
- Permettant une transcription immédiate et concrète dans les plans d'affectation (+ guides d'application) *pratique*

3. Cas pratique

Objectif 2: responsabiliser les acteurs

Rappeler l'importance des rôles de chacun



3. Cas pratique

Objectif 3: appuyer au besoin

Inciter les communes à agir!

En les accompagnant dans l'élaboration de leurs plans d'affectation (appui continu lors des projets + réalisation de documents d'aide, ex. cahier des charges)



3. Cas pratique

Quels impacts?

Constats

- Très bons feedbacks
- Nombreux échanges avec/entre les mandataires des communes (urbanistes + spécialistes)
- Amélioration continue des rendus (règlements + plans)

Constats

- Communication inégale entre les communes = qualité très différente des rendus
- Roulement des mandataires et perte de savoir-faire
- Documents d'aide insuffisants

3. Cas pratique

Et si c'était à refaire?

- Proposer des formations aux communes/bureaux
- Réaliser des vidéos didactiques
- Créer des évènements
- Utiliser les réseaux sociaux
- Etc.

Communiquer plus, communiquer mieux



Communication sur la gestion intégrée des risques

1. Gestion intégrée des risques
2. Actions de communication
3. Cas pratique
4. **Limites**

4. Limites

à une bonne communication sur la gestion intégrée des risques



Thématique complexe

difficulté à communiquer et à être compris



Nombreux acteurs/interlocuteurs

Transmission variable de l'information, perte de crédibilité



Législation multiple et inégale

manque une base légale de référence, discours peu harmonieux



Peu de synergie avec les autres cantons

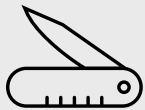
réinvente ce qui a déjà été fait, intelligence collective à renforcer

4. Limites

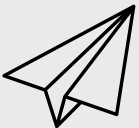
à une bonne communication sur la gestion intégrée des risques



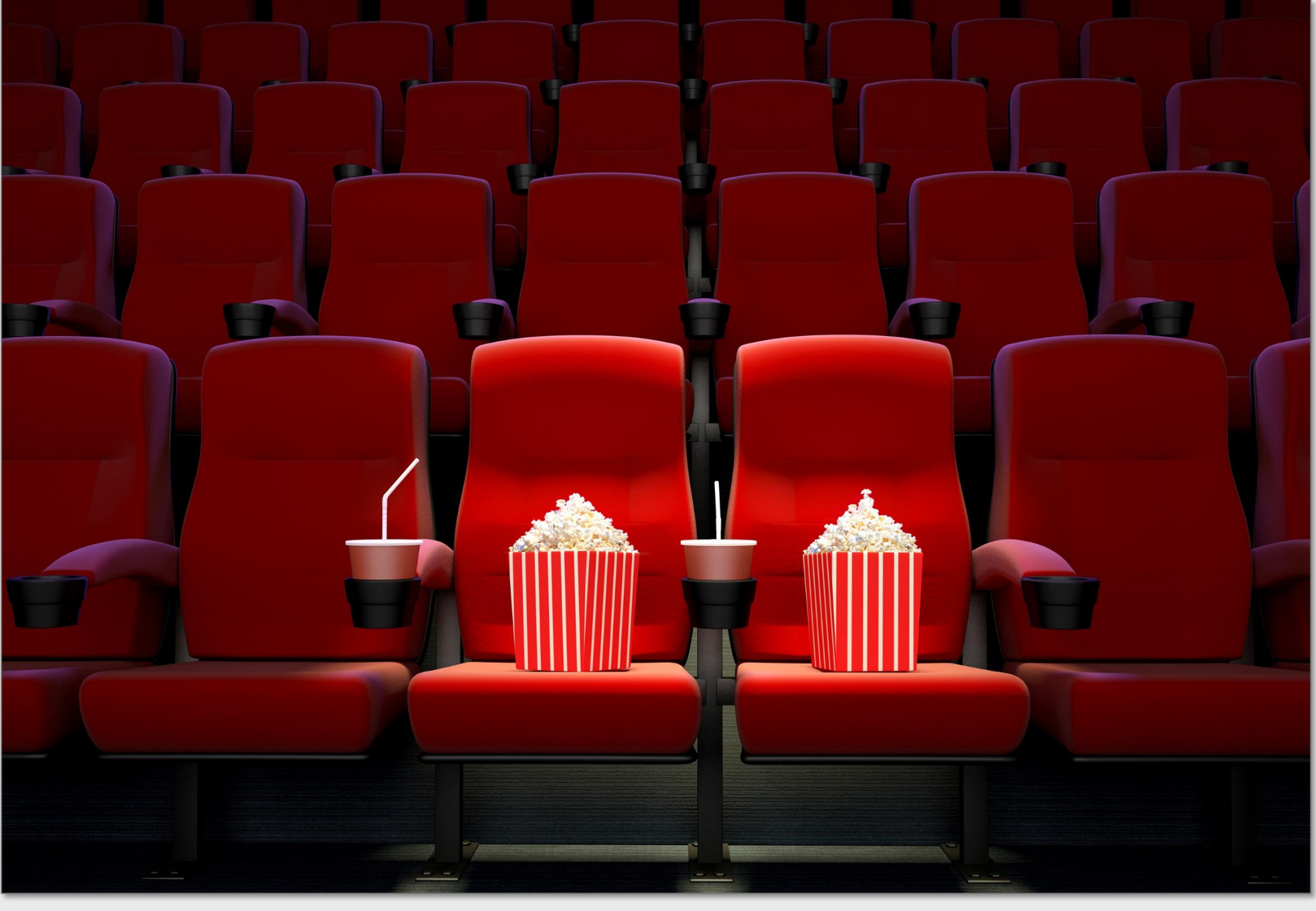
Peu de visibilité des attentes du canton
difficulté à être proactif



Peu de moyens en interne (RH, budget)
lenteur/retard dans la mise en place des actions de com



Retard au niveau des moyens de communication
actions de com peu efficaces



**Merci de votre
attention !**